

La Chambre haute souhaite renforcer l'intégration des étrangers

Berne, le 10 mars 2011

Communiqué

La Chambre haute souhaite renforcer l'intégration des étrangers

L'engagement du PLR en faveur de l'intégration des étrangers porte ses fruits

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux s'engage depuis des années pour qu'une loi-cadre concernant l'intégration soit édictée. Depuis 2006, l'UDC et le PS bloquaient cette volonté. Aujourd'hui, le Conseil des Etats a clairement reconnu la nécessité d'un renforcement de l'intégration des étrangers, grâce au PLR, sans pour autant empiéter sur les compétences des cantons. Le renforcement de l'intégration pourra se faire soit par une loi-cadre soit par une modification des lois existantes, en étroite collaboration avec les cantons. Le PLR attend maintenant du Conseil fédéral et des cantons qu'ils élaborent des mesures concrètes.

Raphaël Comte déclare: « *Le Conseil des Etats a donné un signal clair en faveur d'un renforcement de la politique d'intégration. Il appartient désormais au Conseil fédéral et aux cantons de concrétiser cette volonté et de mettre sur pied les mesures appropriées pour atteindre cet objectif partagé.* »

Contacts:

¹ Raphaël Comte, conseiller aux Etats, 079 598 56 53

² Philippe Miauton, secrétaire romand et porte-parole, 079 277 68 41